



Peyrolles-info

76

Conseil municipal du 17 avril 2010

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Pierre HENON,
Françoise LETOWSKI, Sophie MOREAU, Jean PAULIN, Aurélie ROUX .

Absents: Dorothee GIVONNE

Secrétaire de séance: Sophie MOREAU

La séance est ouverte à 17h15

Le compte-rendu de la séance du 14 mars 2010 est approuvé à l'unanimité.

1. TAXES COMMUNALES

Le conseil décide d'augmenter le taux des taxes communales de 1%:

	Taux 2009	Taux 2010	Bases 2010	Produit attendu
Taxe d'habitation	7,27%	7,34%	37 300 €	2 738 €
Taxe sur le foncier bâti	11,07%	11,18%	25 500 €	2 851 €
Taxe sur le foncier non bâti	51,90%	52,42%	1 100 €	576 €
Total				6 165 €

Accord unanime du Conseil

2. REPRISE DE RÉSULTATS

Les comptes 2009 font apparaître un résultat de 44 271 €. Le Maire propose de virer la somme de 10 500 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Accord unanime du Conseil

3. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Il faut décider de la durée d'amortissement des travaux de réparation du captage d'eau (10 462 €). Le Maire propose de s'aligner sur la durée décidée pour les investissements liés à l'adduction d'eau soit 30 ans.

Accord unanime du Conseil

4. BUDGET PRIMITIF 2010

Le budget primitif est lu en détail et commenté par le Maire.

En fonctionnement le budget est arrêté en équilibre dépenses = recettes à 133 355 €.

En investissement le budget est arrêté en équilibre dépenses = recettes à 270 622 €.

Les principales opérations retenues sont:

- rénovation des bâtiments communaux et bétonnage de la rampe d'accès à la Mairie: 12 000 €
- goudronnage: 9 000 €
- enrochement à La Valmy: 8 970 €
- mur du chemin du Mas: 10 000 €
- aménagement de la route communale du Serre de Clayrac: 37 500 €
- création d'une borne camping car au Serre de Clayrac: 48 000 €
- aménagement en vue de l'urbanisation du quartier de La Salle: 70 000 €
- travaux d'assainissement: 34 000 €

Les investissements les plus importants sont liés à la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme (PLU): travaux de création de voiries et réseaux pour permettre l'urbanisation de quartier de la Salle et du Serre de Clayrac.

Le budget primitif 2010 est adopté à l'unanimité

Questions diverses

- *Le programme Natura2000 demande si la commune pourrait accueillir pendant 14 mois une personne qui travaille pour ce programme. Personne ne s'y oppose.*
- *Le conseil apprend avec stupéfaction que l'Etat a classé la plus grande partie de la commune en zone boisée ce qui implique l'obtention d'un permis de défrichage en plus du permis de construire. Le conseil s'étonne qu'après tous les contrôles dont a été l'objet le PLU il faille obtenir ce document pour des zones déclarées constructibles avec l'aval des services de l'Etat.*

La séance est levée à 19h.

Si vous voulez recevoir Peyrolles-info par courriel, envoyez
votre adresse à : mairie@peyrolles.fr